

Avis voté en plénière du 14 janvier 2014

Transitions vers une industrie économe en matières premières

Déclaration du groupe de la CFDT

Vouloir préserver les générations futures en leur transmettant une planète où il fera bon vivre, nécessite de modifier nos comportements d'aujourd'hui en préservant notre environnement et ce, sans remettre en cause les équilibres économiques et sociaux. C'est possible et l'avis qui nous est soumis aujourd'hui apporte des pistes.

Le travail d'élaboration du rapport a permis de mettre en évidence les circuits d'utilisation des matières premières en partant de leur extraction jusqu'à leur réutilisation finale. Ce travail a permis également de mesurer comment la rareté et le renchérissement des matières premières imposent aux industriels et, plus largement, à la société, de réduire leur consommation, de valoriser les produits en fin de vie et de créer les synergies pour développer l'éco-conception.

Dans le prolongement du rapport, l'avis incite à poursuivre le travail engagé pour promouvoir un nouveau mode de production, où l'économie circulaire cohabiterait avec l'économie de la fonctionnalité, permettant ainsi de passer d'une logique centrée sur la vente de produit à une logique centrée sur la vente d'un usage.

La CFDT souligne l'importance d'inscrire ce travail dans la continuité de l'ancienne Stratégie nationale du développement durable, en prenant en compte les priorités des comités stratégiques de filières en matière de transition écologique. La CFDT souhaite que la nouvelle Stratégie nationale de la transition écologique soit définie par le Parlement et pilotée au niveau interministériel.

Les travaux menés par la section ont mis en évidence la nécessité de progresser partout dans l'éco-conception pour réduire notre consommation de matières premières. Pour atteindre cet objectif, dont le coût de mise en œuvre est minime au regard des enjeux, la CFDT est convaincue de la nécessité d'approches collaboratives permettant aux industriels, organismes publics et chercheurs de mettre en commun leurs travaux et de donner aux PME l'accès aux équipements de recherche et aux démonstrateurs industriels.

La CFDT souhaite également mettre en évidence la dimension économique de l'avis qui, au-delà des économies de matières premières, ouvre des perspectives en matière d'emplois, met l'accent sur la nécessité de mieux former les jeunes à l'éco-conception, développer la formation continue certifiante, en particulier dans le secteur du recyclage.

La CFDT a voté l'avis.